

L'ÉTUDE SUR LA DÉCENTRALISATION DES BUREAUX—
LA PUBLICATION DU RAPPORT

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Pourrait-il indiquer à la Chambre s'il entend publier les conclusions de l'étude qu'effectue actuellement son ministère, quant à l'opportunité et à l'urgence de décentraliser les bureaux de la Commission d'assurance-chômage? Dans l'affirmative, a-t-il l'intention de mettre à la disposition des députés les conclusions de cette étude?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, on étudie présentement l'idée de décentraliser les services de la Commission d'assurance-chômage. C'était bien connu au moment de ma comparution devant le comité des prévisions budgétaires en général. Quand j'aurai eu l'occasion de rencontrer le président de la Commission pour discuter de la mise en œuvre de cette mesure et en évaluer les implications, je serai heureux de mettre la Chambre au courant de la décision. Certains des retards dont on parlé mes honorables amis d'en face et qui les inquiètent tellement sont dus à une retenue délibérée de fonds...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné la réponse qu'il vient de nous fournir... Monsieur l'Orateur, si nos amis conservateurs progressistes pouvaient avoir la même politesse à notre égard que nous avons envers eux...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Fortin: Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

Je voudrais demander à l'honorable ministre, étant donné qu'il vient de dire qu'il étudiait la possibilité d'accélérer l'émission de ces chèques, s'il pourrait dire à quel moment précis il prendra une décision quant à la décentralisation de ce système inhumain, provoquant et injuste, à l'égard des bénéficiaires?

[Traduction]

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je m'oppose à ce qu'on parle de «système inhumain». Pour répondre à la question, je dirai que je le ferai aussi rapidement que c'est humainement possible.

• (1500)

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question supplémentaire qui se rapporte à la politique générale de décentralisation et de traitement par ordinateur adoptée il y a quelques années. Le ministre peut-il nous dire si ce programme qui, d'a-

Questions orales

près les assurances qu'on nous avait données, allait réduire les coûts administratifs, les a en réalité fait tripler au cours des trois dernières années en dépit des problèmes qu'on a mentionnés?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Yorkton-Melville a la parole.

LA PROCÉDURE D'APPEL EN CAS DE PAIEMENT EN TROP

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu la plainte qu'ont reçue, je pense, un certain nombre de députés, plainte selon laquelle un requérant ne peut faire appel d'un paiement en trop que la Commission d'assurance-chômage lui a versé, le ministre a-t-il l'intention de présenter un amendement à la loi afin que le requérant ait droit d'appel lorsqu'il reçoit de la Commission des prestations excédentaires?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je m'inquiète également de savoir si je dois régler cette question par voie de règlement ou d'amendement à la loi. Je vais me renseigner et m'assurer que nous remédierons à toute injustice commise sans le vouloir.

* * *

LES CÉRÉALES

BLÉ—L'OPPORTUNITÉ D'ACHATS AUX É.-U. EN RAISON
DES ENGAGEMENTS D'EXPORTATION

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice, chargé de la Commission du blé. Dirait-il à la Chambre et au pays combien de millions de boisseaux de blé le Canada consentirait à acheter des États-Unis afin de respecter ses engagements d'exportation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit à maintes reprises, je suis heureux d'assurer au député que nous avons actuellement en stock plusieurs millions de boisseaux de blé invendu et que nous n'avons pas l'intention d'en acheter où que ce soit.

M. Horner (Crowfoot): Le ministre sait-il que des acheteurs canadiens sont prêts à payer 50 cents de plus le boisseau aux agriculteurs de l'État du Montana pour du blé qu'ils achemineraient vers le Canada afin de respecter nos contingentements d'exportation?

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant. Je sais que, dans l'État du Montana, on accorde une certaine publicité au fait que les prix canadiens sont de quelque 40 à 50 cents plus élevés que ceux des États-Unis et qu'on insiste pour demander un alignement des prix américains.

Des voix: Bravo!